

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 octobre 2016

DCM N° 16-10-27-10

Objet : Dénomination de voies publiques.

Rapporteur: M. le Maire

Dans le cadre de la poursuite du projet du quartier des Coteaux de la Seille, le raccordement de la rue Célestine Michel à la rue de Tivoli est prévu par la création d'une nouvelle voie située dans la continuité.

- aussi, il est proposé de **prolonger la RUE CELESTINE MICHEL, de la rue Georges Ducrocq jusqu'à la rue de Tivoli.**

Par ailleurs, dans le cadre d'un nouveau projet immobilier dans le quartier de Borny, deux voies ont été créées. Afin de conserver une harmonie avec les noms déjà existants à proximité, il est proposé les dénominations suivantes :

- de la rue de Colombey en direction du Nord jusqu'à la station Mettis Cloutiers, **RUE DES SOCHIERS** (ancienne corporation messine, fabricants de socs de charrues)
- parallèle à la rue des Sochiers, **RUE DE GAUME** (partie romane de la Lorraine belge dans l'extrême Sud de la province de Luxembourg à la frontière française)

De plus, il est proposé de dénommer un chemin déjà existant :

- De la rue de Colombey au parc de Gloucester, **CHEMIN DES FOULONNIERS** (ancienne corporation messine, artisans qui foulait les draps dans les moulins de la ville)

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétences entendues,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- 1) **DE PROLONGER** la RUE CELESTINE MICHEL de la rue Georges Ducrocq jusqu'à la rue de Tivoli.
- 2) **DE DENOMMER** :
 - La nouvelle voie allant de la rue de Colombey en direction du Nord jusqu'à la station Mettis Cloutiers, RUE DES SOCHIERS ;
 - La nouvelle voie parallèle à la rue des Sochiers, RUE DE GAUME ;
 - Le chemin allant de la rue de Colombey au parc de Gloucester, CHEMIN DES FOULONNIERS.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,

Hacène LEKADIR

Service à l'origine de la DCM : Archives
Commissions : Commission des Affaires Culturelles
Référence nomenclature «ACTES» : 8.3 Voirie

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

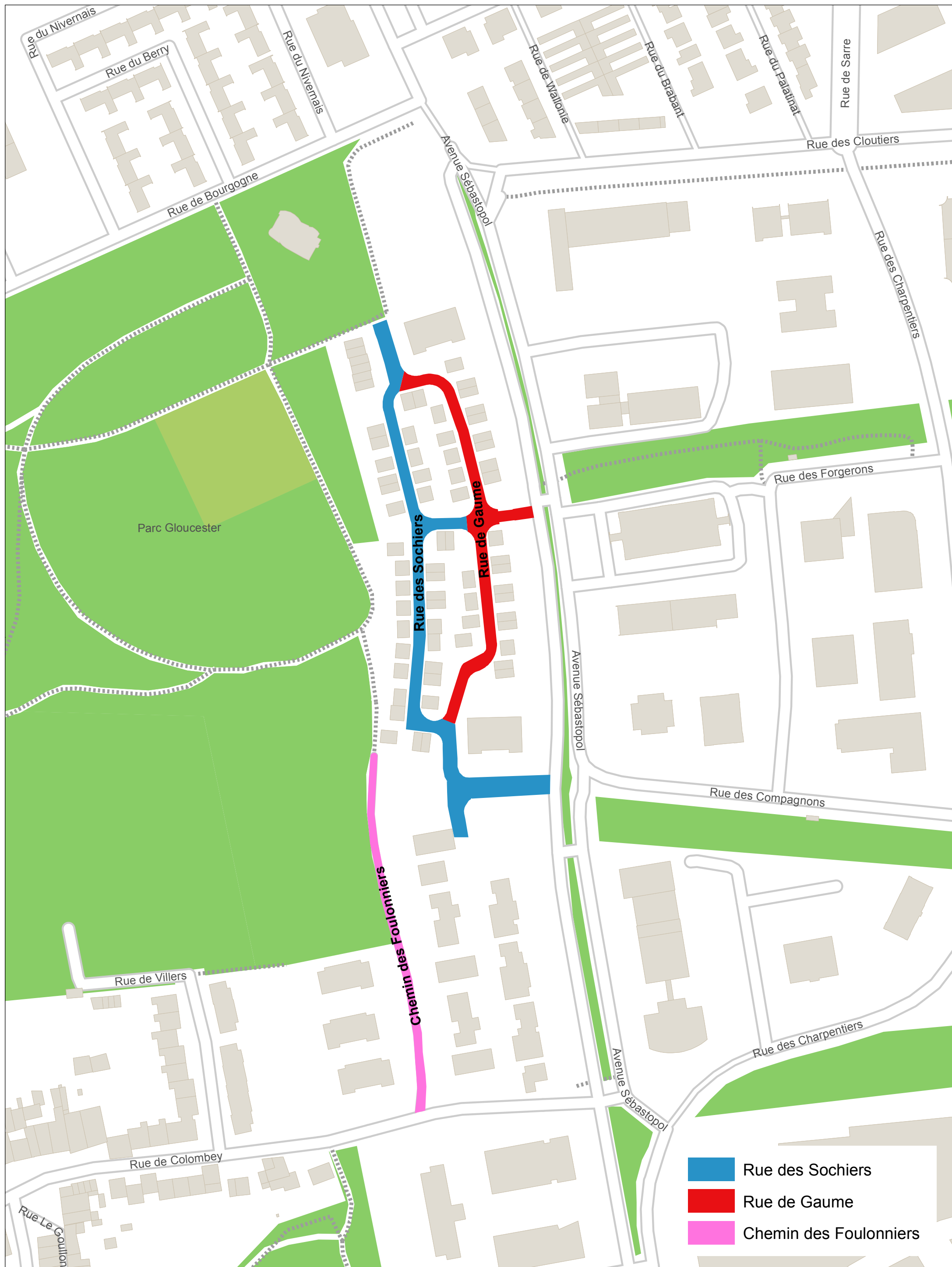
Membres assistant à la séance : 40 Absents : 15 Dont excusés : 8




Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prolongement de la Rue Célestine Michel



Rue des Sochiers, Rue de Gaume et Chemin des Foulonniers



-  Rue des Sochiers
-  Rue de Gaume
-  Chemin des Foulonniers